

partie : Réglage - Accord

Temps conseillé : 08h00

Points : 180

1) Réaliser le réglage de la mécanique et du clavier. **Durée : 4 h**

En fin de travail les cotes de réglage appliquées doivent être indiquées sur une feuille laissée sur l'instrument.

Le candidat informera le jury avant de commencer le travail de toute anomalie constatée sur le piano, notamment en cas d'interventions anormalement importantes.

Les règles utilisées doivent être laissées sur le piano en fin d'épreuve.

2) Accord **durée : 3 h 30**

Pincer ou effectuer une ébauche d'accord des trois octaves supérieures pour stabiliser l'instrument, suivies d'un accord de finition au LA 440Hz.

Le diapason sera laissé sur l'instrument à la fin de l'épreuve.

3) 30 minutes par candidat en fin d'épreuve

Les candidats réintégreront leur cabine à l'appel du jury pour jouer un morceau de leur choix et présenter leur travail au jury.

Groupement inter-académique II	Session 2007	Code 7 - 0124	
Examen et spécialité CAP Accordeur de Pianos			
Intitulé de l'épreuve EP 1 Pratique professionnelle			
SUJET	Durée : 12 h	Coefficient : 12	S 1 / 2

partie : Maintenance

Temps conseillé : 4h00

Points : 60

A - Dégarnir et regarnir les mortaises d'enfoncement et de balancier du clavier sur l'octave indiquée.

B - Poser, selon indication du jury, une corde acier à cheval dans les médiums du piano.

C - Détecter les pannes sur le piano droit indiqué, proposer les solutions adaptées.

D - Poncer les dix têtes de marteaux indiquées. Les marteaux sont à remonter et régler sur la mécanique.

E - Démonter les cinq marteaux signalés, changer les pivots, remonter et régler.

Temps indicatifs :

A = 120 mn

B = 45 mn

C = 10 mn

D = 15 mn

E = 50 mn

Groupement inter-académique II	Session 2007	Code 7 - 0124
Examen et spécialité CAP Accordeur de Pianos		
Intitulé de l'épreuve EP 1 Pratique professionnelle		
SUJET	Durée : 12 h	Coefficient : 12
		S 2 / 2